

Percement du tunnel sous la Citadelle - Interpellation de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN : Le point suivant, c'est un dialogue que je voudrais voir s'instaurer entre le Maire et moi-même au sujet du percement du tunnel sous la Citadelle. A une certaine époque, le Maire de Besançon a été favorable à ce projet ; j'ai l'impression que maintenant il l'est beaucoup moins. Ce projet était inscrit au plan...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non !

M. NACHIN : Il avait été inscrit au IX^{ème} Plan ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour des études.

M. NACHIN : Les études sont faites, chacun le sait. Alors ce que je souhaiterais puisque le Conseil Municipal ne peut pas se prononcer, c'est que le Maire me donne son opinion sur la question.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Le Maire est toujours d'accord, il l'a toujours été pour le percement du tunnel sous la Citadelle. Si nous l'avons mis sous le boisseau, c'est parce qu'on nous a donné une priorité pour le contournement et la desserte de Besançon. Nous avons pensé que c'était effectivement des crédits importants que mettait l'État, donc nous avons préféré donner feu vert à ce projet.

Nous allons essayer de faire remonter ce dossier dans les années qui viendront mais il n'est pas perdu de vue et dès que nous pourrons l'inscrire à un programme, nous le ferons.

Mais ce que je viens de dire pour l'échangeur Est est valable aussi pour le percement du tunnel sous la Citadelle : ce n'est pas aujourd'hui qu'on va demander, alors qu'on vient de boucler le plan, d'y réinscrire le tunnel sous la Citadelle. On verra dans quelque temps, mais il reste dans nos préoccupations pour améliorer la circulation en ville et non pas pour faire l'échangeur entre la route de Lyon et la route de Lausanne. Donc, nous restons tout à fait d'accord avec le percement du tunnel sous la Citadelle.

M. NACHIN : Une simple question d'information : est-ce que ce projet a été déjà inscrit au plan ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oui, il a été inscrit au IX^{ème} Plan pour des études et il n'a pas été confirmé pour le X^{ème} où nous avons mis en priorité la desserte et le contournement de Besançon. Donc il n'est plus au plan.

Dont acte.